



20, bd. deDunkerque
13002 Marseille
www.frac-provence-alpes-cotedazur.org
+ 33 (0)4 91 91 27 55

Le Frac est financé par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur
et le ministère de la Culture / Direction régionale des affaires
culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Offre de service civique

Accompagnement et valorisation des activités autour de la Collection d'art contemporain du Frac

L'association

Les Fonds régionaux d'art contemporain (FRAC) sont des institutions qui ont pour mission de réunir des collections publiques d'art contemporain, de les diffuser auprès de nouveaux publics et d'inventer des formes de sensibilisation à la création actuelle. Créés en 1982 sur la base d'un partenariat État-régions, ils assurent depuis près de quarante ans leur mission de soutien aux artistes contemporains.

Implanté à la Joliette, aux portes d'Euroméditerranée à Marseille, le Frac Provence-Alpes-Côte d'Azur est devenu un lieu emblématique de ce que l'on appelle aujourd'hui un Frac « nouvelle génération » depuis l'inauguration en 2013 du bâtiment qui l'accueille, conçu par l'architecte japonais Kengo Kuma. Riche d'une collection de plus de 1400 œuvres et représentant plus de 650 artistes, le Frac occupe aujourd'hui un territoire régional, national et international, et développe de nouveaux modes de diffusion pour sa collection à travers un réseau de partenaires. Véritable laboratoire d'expérimentation artistique, sa programmation s'intéresse aux phénomènes et enjeux qui parcourent et configurent nos sociétés. Ses missions s'inscrivent dans la politique culturelle de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur voulue par son Président Renaud Muselier et le ministère de la Culture que sont le soutien à la création, à la production artistique et à la diffusion des œuvres auprès des publics les plus larges « hors les murs ». Le Frac contribue ainsi à l'attractivité et au rayonnement de la Région.

Reflets de la diversité de la création contemporaine, les œuvres de la collection, aux supports et matériaux pluriels, sont réunies dans des réserves au sein même du bâtiment du Frac pour assurer au mieux leur conservation et répondre activement à la mission de diffusion sur le territoire.

Vos missions

En collaboration avec le pôle Collection et régie des expositions du Frac, les missions proposées au volontaire viendront en soutien ponctuel aux missions du service, ainsi qu'à la valorisation de ses activités dans le cadre du projet artistique et culturel du Frac. Le volontaire aura notamment pour mission de :

- Participer à la gestion quotidienne et à la conservation de la Collection
- Participer aux projets d'expositions dans les murs
- Participer à l'accompagnement des œuvres de la collection durant les montages d'expositions dans les murs et hors les murs. (ex, manipulation des œuvres, emballages etc..)

Profil recherché

- Candidat éligible à une mission de service civique (vérifiez votre éligibilité avant de candidater)
- L'appétence pour les arts plastiques et la pratique manuelle propre à la régie serait un plus

Conditions proposées

- Lieu de la mission : Marseille – Joliette – 20 boulevard de Dunkerque 13002 Marseille (La nature de la mission ne permet pas le télétravail)
- Gratification de mission : indemnité mensuelle versée par l'Etat de 489,59 euros net, complétée d'une prestation de subsistance de 111,35 euros, versée en espèce par le FRAC, correspondant à la prise en charge des frais d'alimentation ou de transports.
- Mission de 8 mois, 30 h/semaine
- Planning sur 4 jours semaine (mardi-vendredi) adaptable selon les opérations de montage. Organisation du planning sur 5 jours lors des périodes inter-expositions.
- Présence ponctuelle les weekends et en soirée lors d'événements ou selon les opérations de montages et de diffusion. Déplacements ponctuels sur le territoire.



20, bd. deDunkerque
13002 Marseille
www.frac-provence-alpes-cotedazur.org
+ 33 (0)4 91 91 27 55

Le Frac est financé par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur
et le ministère de la Culture / Direction régionale des affaires
culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Date limite de candidature : 15 janvier 2023
Entretiens : à compter du 15 janvier 2023
Date de début de mission : à compter du 1^{er} février 2023

Pour nous adresser votre candidature

Adressez votre CV accompagné d'une lettre de motivation à l'attention de Madame Muriel Enjalran, directrice du FRAC, aux adresses suivantes :

ressourceshumaines@frac-provence-alpes-cotedazur.org

pascal.prompt@frac-provence-alpes-cotedazur.org